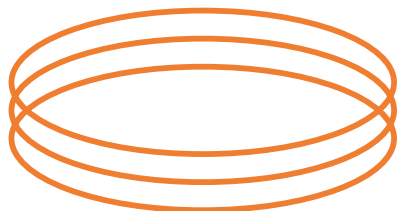
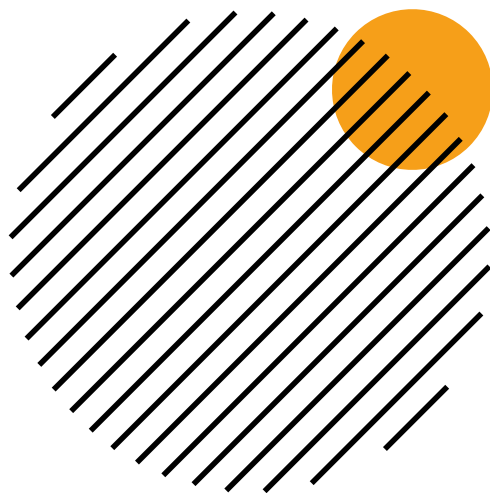




CONSERVATOIRES
PARIS - VALLÉE DE LA MARNE



2026
-
2027
● ● ●



MUSIQUE | DANSE | THÉÂTRE

GUIDE PRATIQUE



conservatoires.agglo-pvm.fr

SOMMAIRE

- 3** **ÉDITO**
- 4** – **19** **LES CONSERVATOIRES DE PARIS - VALLÉE DE LA MARNE**
 - Présentation
 - Les disciplines enseignées
 - Des conservatoires accessibles à tous
 - Les studios
- 20** **LE PÔLE BROU-SUR-CHANTEREINE/CHELLES/COURTRY**
- 24** **LE PÔLE VAIRES-SUR-MARNE/TORCY (CRI)**
- 30** **LE PÔLE CHAMPS-SUR-MARNE/NOISIEL (CRD)/LOGNES**
- 36** **LE PÔLE PONTAULT-COMBAULT/ROISSY-EN-BRIE**
- 44** **INFOS PRATIQUES**
 - S'inscrire
 - Se réinscrire
 - Règlement intérieur
 - Tarifs et modalités
- 45** **LISTE DES PIÈCES DEMANDÉES**
 - Mode de règlement
 - Impayés
- 46** **LE MODE DE CALCUL**
 - Les forfaits
 - Impayés
- 47** **LES GRILLES TARIFAIRES**

ÉDITO

À Paris - Vallée de la Marne, nous faisons le choix d'une culture vivante, exigeante et accessible à tous. Parce que la pratique artistique est un formidable levier d'émancipation, de confiance en soi et d'ouverture aux autres, elle doit pouvoir trouver sa place au plus près des habitants, quels que soient leur âge, leur parcours ou leurs ressources.

Avec ses 9 conservatoires, notre Agglomération dispose d'un réseau d'enseignement artistique structurant, présent sur l'ensemble du territoire. Musique, danse, théâtre : ces disciplines permettent d'apprendre, de progresser, de créer, mais aussi de partager une expérience collective. Dans les cours, les ateliers, les ensembles ou les spectacles, chacun découvre le goût de l'effort, l'écoute, la créativité et le plaisir de faire ensemble.

Nos conservatoires sont ainsi bien plus que des lieux d'apprentissage. Ils sont des espaces de rencontre, de transmission et de mixité, où se construisent des parcours individuels et des aventures collectives. Ils accueillent les enfants, les adolescents et les adultes, les débutants comme les élèves confirmés, dans une logique d'accessibilité, d'exigence et d'accompagnement, y compris vers la professionnalisation.

Cette ambition commence dès le plus jeune âge. Chaque année, plus de 7 000 enfants des écoles élémentaires du territoire bénéficient d'interventions artistiques en milieu scolaire. Cette première rencontre avec la musique, la danse ou le théâtre ouvre ensuite la possibilité de poursuivre une pratique dans le conservatoire le plus proche.

Ce guide présente toute la richesse de notre réseau : musiques Jazz, classiques, actuelles et du monde, création et composition, théâtre contemporain, danses jazz, classique, hip-hop et contemporaine, classes à horaires aménagés musicales, orchestres symphoniques, ateliers de musiques actuelles et de jazz, musique assistée par ordinateur et enregistrement, entre autres... Chaque établissement a son identité ; ensemble, ils composent un service public culturel de proximité, ambitieux et ouvert.

À vous de jouer !

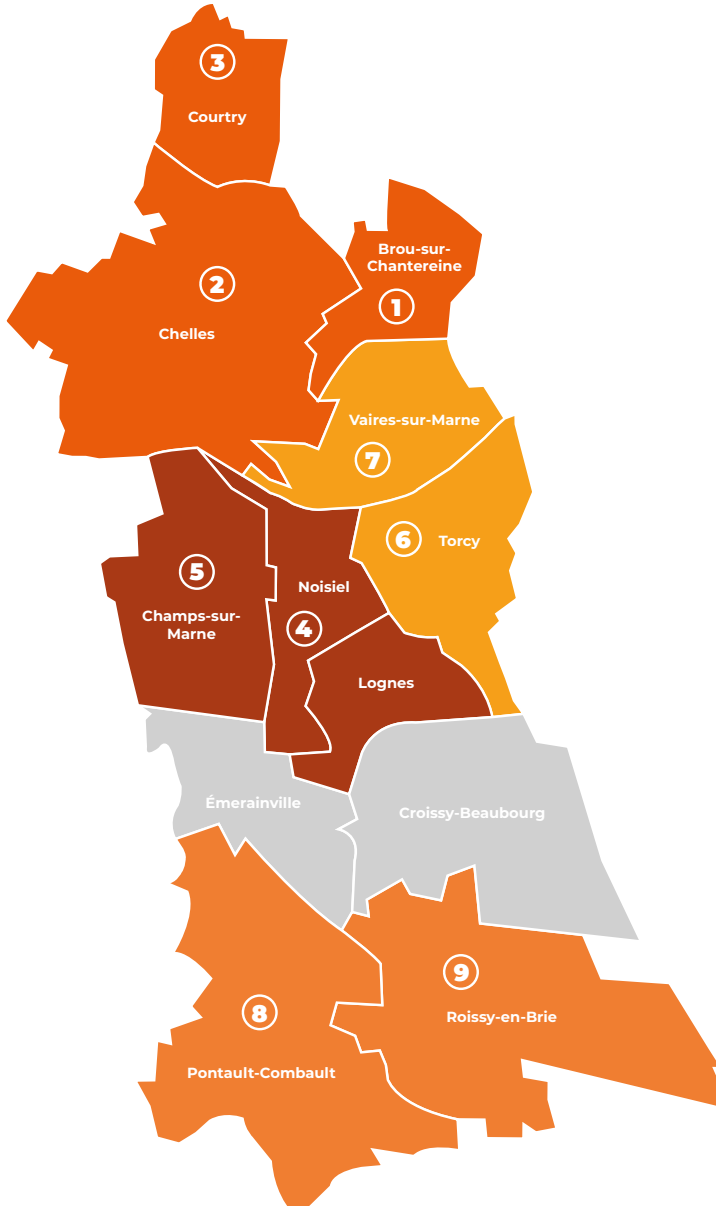
François Bouchart

Président de la communauté
d'agglomération
Paris - Vallée de la Marne

Nicolas Delaunay

Vice-président
chargé de la culture

LES CONSERVATOIRES DE PARIS - VALLÉE DE LA MARNE



PÔLE BROU-SUR-CHANTEREINE/CHELLES/COURTRY

1 - CONSERVATOIRE LE KIOSQUE

Place du 8 mai 1945 · 77177 Brou-sur-Chantereine
Tél. : 01 72 84 62 78 · conservatoire.brou@agglo-pvm.fr

2 - CONSERVATOIRE JACQUES-HIGELIN

4, rue Saint Hubert · 77500 Chelles
Tél. : 01 72 84 62 00 · conservatoire.chelles@agglo-pvm.fr

3 - CONSERVATOIRE SIMONE-VEIL

Place de l'Abîme · 77181 Courtry
Tél. : 01 72 84 62 49 · conservatoire.courtry@agglo-pvm.fr

PÔLE CHAMPS-SUR-MARNE/NOISIEL (CRD)/LOGNES

4 - CONSERVATOIRE LIONEL-HURTEBIZE

Allée des Noyers · 77420 Champs-sur-Marne
Tél. : 01 60 05 29 32 · conservatoire.champs@agglo-pvm.fr

5 - CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL VAL MAUBUÉE

14, allée Boris-Vian · 77186 Noisiel
Tél. : 01 60 05 76 35 · conservatoire.noisiel@agglo-pvm.fr

Annexe: La Malvoisine, 1, place Charles Cros · 77185 Lognes

PÔLE VAIRES-SUR-MARNE/TORCY (CRI)

6 - CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL MICHEL-SLOBO

2, Place de l'Église · 77200 Torcy
Tél. : 01 60 37 37 30 · conservatoire.torcy@agglo-pvm.fr

7 - CONSERVATOIRE OLIVIER-MESSIAEN

Centre des Arts et Loisirs
31-33, avenue Jean-Jaurès · 77360 Vaires-sur-Marne
Tél. : 01 72 84 62 62 · conservatoire.vaires@agglo-pvm.fr

PÔLE PONTAULT-COMBAULT/ROISSY-EN-BRIE

8 - CONSERVATOIRE NINA-SIMONE

110, avenue du Général de Gaulle · 77340 Pontault-Combault
Tél. : 01 60 37 29 80 · conservatoire.pontault.roissy@agglo-pvm.fr

9 - CONSERVATOIRE FERME D'AYAU

Cour de la Ferme d'Ayau,
Avenue Maurice de Vlaminck · 77680 Roissy-en-Brie
Tél. : 01 60 37 29 79 · conservatoire.pontault.roissy@agglo-pvm.fr

LES DISCIPLINES ENSEIGNÉES / MUSIQUE

	LE KIOSQUE BROU-SUR-CHANTEREINE	JACQUES-HIGELIN CHELLES	SIMONE-VEIL COURTRY	OLIVIER-MESSIAEN VAIRES-SUR-MARNE
ÉVEIL/INITIATION				
Éveil 4 ans (moyenne section)	Musique	Musique	Musique	
Éveil 5 ans (moyenne section)	Musique	Musique	Musique	Musique
Initiation 6 ans (CP)	Musique	Musique	Musique	Musique
Comédie musicale (danse et musique) à partir de 7 ans (CE1 à CM2)				
Initiation 7 ans (CE1-CE2)				
Atelier parents/enfants				
FORMATION MUSICALE				
Formation Musicale enfants	X	X	X	X
Formation Musicale Jazz/Musiques actuelles	X	X	X	X
Formation Musicale appliquée aux instruments		X		X
Culture musicale		X		X
Formation Musicale voix		X		
Notation médiévale				
Formation Musicale adolescents		X		X
Formation Musicale adultes		X		X
INSTRUMENTS				
Accordéon	X	X		
Alto	X	X		X
Basse continue				
Basse électrique	X	X	X	X
Basson		X		
Batterie	X	X	X	X
Clarinette	X	X		X
Clavecin		X		
Contrebasse		X		X
Cor		X		X
Flûte à bec		X		X

MICHEL-SLOBO TORCY	CRD VAL MAUBUÉE NOISIEL/LOGNES	LIONEL-HURTEBIZE CHAMPS-SUR-MARNE	NINA-SIMONE PONTAULT-COMBAULT	FERME D'AYAU ROISSY-EN-BRIE
			Musique et danse	Musique et danse
Musique	Musique/Danse/Théâtre	Musique/Danse/ Théâtre	Musique et danse	Musique et danse ou Musique et théâtre
Musique	Musique et danse	Musique/Danse/ Théâtre	Musique et danse	Musique et danse ou Musique et théâtre
			X	
	Musique/Danse/Théâtre			
			X	
X	X	X	X	X
X	X		X	
X			X	X
X	X	X		
	X		X	
	X			
X			X	X
X			X	X
			X	X
X	X	X	X	X
	X			
X	X	X	X	X
X	X	X	X	X
	X	X	X	X

LES DISCIPLINES ENSEIGNÉES / MUSIQUE

	LE KIOSQUE BROU-SUR-CHANTEREINE	JACQUES-HIGELIN CHELLES	SIMONE-VEIL COUNTRY	OLIVIER-MESSIAEN VAIRES-SUR-MARNE
INSTRUMENTS				
Flûte traversière	X	X	X	X
Guitare classique	X	X	X	X
Guitare électrique	X	X	X	
Harpe		X		
Hautbois		X		X
Luth		X		
Musique Assistée par Ordinateur		X		
Musique électroacoustique				
Percussions classiques		X		
Percussions cubaines et brésiliennes (dont batucada)		X		
Percussions mandingues (africaines)		X		
Piano	X	X	X	X
Piano-Jazz		X	X	
Saxophone	X	X	X	X
Saxophone jazz	X	X		
Traverso				
Trombone		X		X
Trompette		X	X	X
Trompette jazz		X		
Saxhorn				X
Tuba/euphonium				X
Viole de gambe		X		
Violon	X	X	X	X
Violoncelle	X	X	X	X
VOIX				
Chant lyrique		X		X
Chant musiques actuelles	X	X		
Chant Jazz				
Chœurs (enfants/adolescents/adultes)		X		X

MICHEL-SLOBO TORCY	CRD VAL MAUBUÉE NOISIEL/LOGNES	LIONEL-HURTEBIZE CHAMPS-SUR-MARNE	NINA-SIMONE PONTAULT-COMBAULT	FERME D'AYAU ROISSY-EN-BRIE
X	X	X	X	X
X	X	X	X	X
X	X		X	X
X			X	X
	X		X	
X				
	X			
	X		X	X
X	X	X	X	X
X	X		X	X
X	X	X	X	X
	X		X	X
	X		X	X
	X	X		X
X	X	X	X	
X	X	X	X	X
	X		X	X
X				
X	X	X	X	
	X			
X	X	X	X	X
X	X	X	X	X
X	X		X	X
X			X	X
	X			
X	X	X	X	X

LES DISCIPLINES ENSEIGNÉES / MUSIQUE

	LE KIOSQUE BROU-SUR-CHANTEREINE	JACQUES-HIGELIN CHELLES	SIMONE-VEIL COURTRY	OLIVIER-MESSIAEN VAIRES-SUR-MARNE
ATELIERS ET ENSEMBLES				
Comédie musicale				
Accompagnement au piano et déchiffrage				
Atelier chanson				
Atelier percussions mandingues (djembés)		X		
Atelier piano				
Ateliers jazz/MAA		X	X	X
Big Band				
Consort et broken consort		X		X
Contrepoint médiéval et lecture sur les sources				
Direction d'orchestre				
Ensemble de musique ancienne		X		
Ensemble percussions cubaines et brésiliennes (batucada)		X		
Musique Assistée par Ordinateur		X		
Musique de chambre	X	X	X	X
Groupes de musiques actuelles		X	X	
Improvisation				
Orchestre à cordes 2 ^e cycle		X		
Orchestre adultes	X			
Orchestre d'harmonie d'élèves		X		
Orchestre junior	X	X	X	
Orchestre symphonique		X		X
Steelband		X		
Gamelan (percussions traditionnelles de Java)				
Musiques du monde				
Initiation Musiques Actuelles			X	
Composition/création en classique				

MICHEL-SLOBO TORCY	CRD VAL MAUBUÉE NOISIEL/LOGNES	LIONEL-HURTEBIZE CHAMPS-SUR-MARNE	NINA-SIMONE PONTAULT-COMBAULT	FERME D'AYAU ROISSY-EN-BRIE
			X	
	X	X	X	X
			X	X
	X			
X	X		X	X
	X	X		
	X			
	X			
	X			X
X			X	
X	X	X	X	X
			X	X
X	X			X
	X			
	X		X	
	X		X	
	X		X	X
X	X		X	
			X	
				X
			X	X
	X			

LES DISCIPLINES ENSEIGNÉES / DANSE

	LE KIOSQUE BROU-SUR-CHANTEREINE	JACQUES-HIGELIN CHELLES	SIMONE-VEIL COURTRY	OLIVIER-MESSIAEN VAIRES-SUR-MARNE
Éveil 4 ans (moyenne section)				
Éveil 5 ans (moyenne section)				
Initiation 6 ans (CP)				
Initiation 7 ans (CE1)				
Classique à partir de 8 ans (CE2)				
Contemporaine à partir de 8 ans (CE2)				
Jazz à partir de 8 ans (CE2)				
Hip-Hop à partir de 10 ans (CM)				
Formation Musicale danseur				
Préparation corporelle (barre au sol/Stretching)				
Ateliers chorégraphiques				
Formation pour projets personnels				

MICHEL-SLOBO TORCY	CRD VAL MAUBUÉE NOISIEL/LOGNES	LIONEL-HURTEBIZE CHAMPS-SUR-MARNE	NINA-SIMONE PONTAULT-COMBAULT	FERME D'AYAU ROISSY-EN-BRIE
			Danse et Musique	Danse et Musique
X	Danse et Musique	X	Danse et Musique	Danse et Musique
X	Danse et Musique	X	Danse et Musique	Danse et Musique
X	Danse		Danse	Danse
X	Danse		x (sans pointe)	x (sans pointe)
X	X		X	X
X	X		X	X
	X			
	X		X	
			X	X
X			X	X
			X	

LES DISCIPLINES ENSEIGNÉES / THÉÂTRE

INTITULÉ	LE KIOSQUE BROU-SUR-CHANTEREINE	JACQUES-HIGELIN CHELLES	SIMONE-VEIL COURTRY	OLIVIER-MESSIAEN VAIRES-SUR-MARNE
Éveil 5-6 ans				
Enfants 7-13 ans			X	
Adolescents à partir de 14 ans			X	
Adultes			X	
COP - cycle d'Orientation Professionnelle CPES - Cycle préparatoire à l'Enseignement Supérieur				

MICHEL-SLOBO TORCY	CRD VAL MAUBUÉE NOISIEL/LOGNES	LIONEL-HURTEBIZE CHAMPS-SUR-MARNE	NINA-SIMONE PONTAULT-COMBAULT	FERME D'AYAU ROISSY-EN-BRIE
	Théâtre-Danse ou Théâtre-Musique			Musique - Théâtre
	X		X	X
	X		X	X
	X		X	X
	X			

DES CONSERVATOIRES ACCESSIBLES À TOUS

Le projet d'établissement du réseau des conservatoires de Paris - Vallée de la Marne (2024-2028) donne la "feuille de route" des orientations de chaque conservatoire. Tout en conservant les spécificités liées à chaque ville, les conservatoires déclinent les actions autour de 3 grands axes de politique culturelle :

Faire société

Ressembler à son territoire

Contribuer à l'attractivité et au rayonnement

Grâce à des actions concrètes auprès des publics divers, les conservatoires ont pour objectifs **d'accueillir tous les publics**, d'être au plus proche de la **vie locale**, de **rayonner sur le territoire** tout en **s'adaptant à un monde en constant mouvement**.

Le réseau des conservatoires de Paris - Vallée de la Marne s'inscrit pleinement dans la mission de service public de l'enseignement artistique au bénéfice du plus grand nombre d'habitants. Pour cela, il développe une offre alliant éducation aux et par les arts, épanouissement personnel et collectif au centre des objectifs...

Chaque habitant peut trouver sa place dans les conservatoires, quel que soit son profil, son envie, son âge et sa motivation.

1. LA SENSIBILISATION DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Parce que la pratique artistique est un élément constitutif de la construction heureuse des enfants, les conservatoires de Paris - Vallée de la Marne déploient plusieurs possibilités à partir de 4 ans, soit en milieu scolaire, soit directement dans les 9 conservatoires.

Le partenariat avec l'Éducation nationale : un plan d'exception

1. Les Interventions en Milieu Scolaire (IMS) :

Depuis 2018, des interventions musicales ont lieu dans les différentes écoles du territoire. Ce plan d'envergure est fondé sur le principe qu'au sein de son parcours scolaire en école élémentaire, chaque enfant doit rencontrer, au moins une année entière, la pratique musicale. Il est déployé pour près de 7 000 enfants tous les ans.

Plus de 300 heures d'enseignement hebdomadaires dans les écoles ont lieu chaque semaine effectuées par 20 enseignants des conservatoires.

Plusieurs formats coexistent : les séances hebdomadaires mais aussi le système des classes orchestres, qui peuvent associer danse et musique, car depuis peu, la danse et le théâtre font partie des enseignements dispensés avec la musique.

2 · Les Classes à Horaires Aménagés (CHAM) :

En direction des enfants et des collégiens désireux de concilier scolarité et pratique artistique, et en partenariat avec l'Éducation nationale, les collèges Pierre-Weczerka, à Chelles, Condorcet, à Pontault-Combault et Pablo-Picasso à Champs-sur-Marne permettent de suivre un apprentissage de la 6^e à la 3^e avec des aménagements d'horaires. Pour tout renseignement et/ou inscription, contacter les conservatoires Jacques-Higelin, à Chelles et le CRD Val Maubuée, à Noisiel (avant le mois de février de chaque année).

L'éveil et l'initiation à la danse, à la musique et au théâtre

Au sein de chaque conservatoire, et à partir de 4 ans (en fonction des sites et des disciplines), il est possible de s'initier à la musique, la danse et le théâtre.

Grâce à des séances hebdomadaires, les enfants évoluent dans des cours qui leur feront découvrir de manière ludique et créative plusieurs aspects de la musique de la danse ou du théâtre.

Ils peuvent ainsi choisir entre 7 et 8 ans, leurs futures pratiques artistiques.

2. LA DÉMARCHE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Tous les conservatoires accueillent les personnes en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques et étudient les situations individuelles pour y apporter, au maximum, des possibilités et une réponse adaptée.

Une **professeure référente** vous accompagnera pour mettre en place un parcours adapté (sur contrat) selon les besoins spécifiques.

Un rendez-vous peut être demandé avant toute inscription pour discuter de la situation et réfléchir ensemble aux aménagements nécessaires.

Référentes handicap par site :



Brou-sur-Chantereine/Chelles/ Courtry: Lizon Maudieu - l.maudieu@agglo-pvm.fr

Torcy (CRI)/Vaires-sur-Marne: Marie-Bénédicte Jacquemart - mb.jacquemart@agglo-pvm.fr

Noisiel (CRD)/Champs-sur-Marne/Lognes: Laëtitia Desprez - l.desprez@agglo-pvm.fr

Pontault-Combault/Roissy-en-Brie: Claudine Lagoguey - c.lagoguey@agglo-pvm.fr

Coordinatrice du réseau des conservatoires pour le handicap: en cours de recrutement

3. UNE PÉDAGOGIE QUI SE RENOUVELLE ET S'ADAPTE

Parce que les conservatoires forment avant tout des amateurs et que les façons d'apprendre évoluent, l'offre pédagogique se multiplie en fonction des envies et de la volonté d'implication de chacun.

Cela permet des parcours d'apprentissages variés :

- pour débiter, apprendre, se perfectionner avec un objectif : celui de jouer, danser, chanter ensemble
- qui prennent en compte les contraintes familiales (nombres de venues, déplacements, parents séparés...)

- qui se renouvellent en intégrant des propositions comme la danse Hip-Hop
- qui donnent aussi la possibilité de l'aventure professionnelle en musique ou en théâtre.

La pratique amateur autonome étant l'objectif principal des conservatoires, ces derniers offrent la possibilité d'accéder :

- aux 2 studios d'enregistrement de Paris - Vallée de la Marne (La Forge à Sons et le Music'Hall Source) pour un coaching de groupe et/ou un accompagnement de projet artistique
- aux différentes harmonies des villes (partenariat)
- à tous les ateliers, ensembles et orchestres des conservatoires (voir tableau des disciplines, pages 6-11)

4. UNE TARIFICATION EN FONCTION DES RESSOURCES DES FAMILLES

Au moyen d'une tarification sur la base des ressources financières, un taux d'effort est calculé, rendant ainsi équitable pour les usagers, la participation financière au coût des frais de scolarité.

Les tarifs débutent à **30 € par an jusqu'à 456 €** maximum par an pour les habitants de Paris - Vallée de la Marne, calculés en fonction des revenus du foyer.

Des frais de 20 € sont également demandés lors de l'inscription.

Des instruments peuvent être loués, avec une priorité aux débutants, pour un forfait de 100 € par an.

La participation aux ateliers, ensembles et orchestres seuls est forfaitaire : 46 € par an

LES STUDIOS

Les studios d'enregistrement et de répétitions à Paris - Vallée de la Marne accueillent tous les musiciens amateurs ou professionnels du territoire porteurs d'un projet artistique. Gérés par l'Agglo, ces studios travaillent ensemble pour apporter aux musiciens une offre complète et adaptée. Selon les projets, enregistrement ou répétition, et les besoins matériels (amplis, clavier, batterie), les musiciens seront orientés vers l'un des 3 studios de Paris - Vallée de la Marne, et accueillis par une équipe spécialisée et formée à l'enregistrement professionnel.

1. LE MUSIC'HALL SOURCE

Enregistrement, coaching :

Situé dans le même bâtiment que le conservatoire de la Ferme d'Ayau, entièrement conçu par un acousticien et équipé d'un matériel de pointe, le studio Music'Hall Source accueille professionnels et amateurs.

Tarifs : Tarif horaire unique de 1 à 6 personnes

Habitants de Paris - Vallée de la Marne : 20 €

Élèves du réseau des conservatoires de Paris - Vallée de la Marne : 18 €

Extérieurs : 30 €

Horaires :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 11h à 20h

Samedi de 11h à 17h

Renseignements et réservations : uniquement par téléphone au 01 60 37 29 85

Pôle culturel de la Ferme d'Ayau, avenue Maurice de Vlaminck à Roissy-en-Brie

2. LE STUDIO DES PASSERELLES

Studio de répétition :

Au sein du pôle culturel Les Passerelles, un studio entièrement équipé (batterie, clavier, amplis basse, guitare...) et insonorisé vous accueille pour des créneaux de répétitions sur réservation à l'heure.

Tarifs : Tarif horaire unique de 1 à 6 personnes

Habitants de Paris - Vallée de la Marne : 11 €

Extérieurs : 15 €

Horaires :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 11h à 20h

Jeudi et samedi de 11h à 17h

Renseignements et réservations : uniquement par téléphone au 01 60 37 29 85

Pôle culturel Les Passerelles, 17, rue Saint-Clair à Pontault-Combault

3. LA FORGE À SONS

La Forge à Sons, située à Torcy, accompagne les musiciens et assure la production audio et audiovisuelle, de tous porteurs d'un projet artistique de musique amplifiée. Rattachée aux conservatoires de Paris - Vallée de la Marne, la Forge à Sons permet de bénéficier, sur inscription à l'année, d'un créneau de répétition de 2h hebdomadaire, ainsi qu'un accompagnement artistique visant à développer le projet.

Son offre comporte :

- La conduite de répétition
- L'enregistrement
- Le travail de production MAO
- Le coaching ponctuel vocal ou instrumental
- Le travail en résidence scénique
- La programmation sur les scènes du territoire

Tarifs : Inscriptions annuelles et pouvant être facturées par trimestre.

Tarif forfaitaire individuel, habitants de Paris - Vallée de la Marne : 93,74 € plus frais d'inscription de 20 € (Pour les résidents extérieurs les frais d'inscription sont de 30 €).

Horaires :

Lundi au vendredi de 9h30 à 22h30

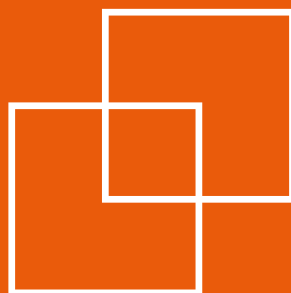
Samedi sur rendez-vous

Renseignements et réservations : par téléphone 06 81 58 79 25

La Forge à sons, 5, cours de l'Arche Guédon à Torcy



**LE PÔLE
BROU-SUR-CHANTEREINE/
CHELLES/COURTRY**



3 CONSERVATOIRES DE PROXIMITÉ

Les conservatoires **Le Kiosque, Jacques-Higelin** et **Simone-Veil**, forment un pôle d'enseignement artistique au sein du réseau des conservatoires de Paris - Vallée de la Marne géré par une direction pédagogique et administrative unique.

Ils ont pour mission principale la formation de musiciens et comédiens amateurs ainsi que celle de futurs candidats à une aventure préprofessionnelle.

Le pôle d'enseignement artistique Brou-sur-Chantereine/Chelles/Courtry, s'inscrit dans une démarche d'**accessibilité à tous, à la pratique du spectacle vivant**, en faisant cohabiter les cultures savantes, populaires ou émergentes.

L'implantation locale au sein des 3 villes se développe au moyen des partenariats avec les acteurs culturels, éducatifs et médico-sociaux du territoire.

Les manifestations programmées par les conservatoires sont ouvertes à tous et gratuites.

Le Pôle Brou-sur-Chantereine/Chelles/Courtry, c'est :

- 1 directeur
- 1 directrice-adjointe
- 1 responsable administrative
- 6 agents d'accueil et administratifs
- 3 agents techniques
- 69 enseignants
- 900 élèves (enfants, adolescents et adultes)
- 4 sites (dont un provisoire)
- 2 salles de spectacle
- 27 salles de cours (accessibles également pour s'entraîner en-dehors des cours)
- 1 parc d'instruments de location pour les débutants (dans la limite des disponibilités)
- 1 coordinatrice des manifestations et de l'action culturelle



LE PROJET PÉDAGOGIQUE DU PÔLE BROU-SUR-CHANTEREINE/CHELLES/COURTRY

Il vise à favoriser l'épanouissement artistique et personnel pour les élèves de tous âges, avec :

- Un accent particulier mis sur les pratiques collectives et la pratique amateur
- Une offre balayant un large panel d'esthétiques (musique classique, musiques actuelles amplifiées, MAO et jazz, musique ancienne et percussions traditionnelles mandingues, cubaines et brésilienne, steelband)

Nos conservatoires sont des lieux de rencontre, d'échange et de partage où les élèves de toutes origines sociales pourront s'épanouir.

LES DIFFÉRENTS PARCOURS D'APPRENTISSAGE

Pour répondre aux aspirations de chacun, le conservatoire propose plusieurs possibilités d'offres pédagogiques :

1. ÉVEIL ET INITIATION À LA MUSIQUE

Accessible aux enfants de 4 à 7 ans (de la moyenne section au CP):

- séances collectives de 45' à 1h
- groupes de 6 à 10 enfants
- les 2 années d'éveil se prolongent par une année d'initiation musicale permettant une découverte instrumentale en petits groupes.

2. PARCOURS D'ÉTUDES MUSICALES (diplômant)

Accessible à tous à partir de 7 ans (CE1).

Formation complète à la musique structurée en 3 cycles de 3 à 5 ans, ce parcours est basé sur les activités suivantes obligatoires:

- **La formation musicale** pour lire, comprendre, écrire, chanter et jouer de la musique. En séances collectives, les élèves sont amenés à découvrir et s'appropriier le langage musical sur partitions ou par mémorisation et à acquérir des repères entre les musiques d'hier et d'aujourd'hui.
Durée des séances hebdomadaires : 1h à 2h, en fonction du niveau.
- **La pratique collective** s'articule avec le cours de formation musicale. Elle permet aux élèves d'apprendre à jouer en orchestre, en ensemble, ou en atelier, de monter des programmes de concerts ou de participer à des projets d'envergure.
Durée des séances hebdomadaires : 45 min à 1h30, selon l'atelier (chant choral pour les 2 premières années des enfants).
- **La pratique instrumentale ou vocale** permet à chaque élève de se familiariser, d'approfondir puis de maîtriser la technique, la connaissance et l'interprétation des répertoires liés à un instrument ou à la voix. L'objectif de cet apprentissage est d'intégrer une pratique collective.
Durée des séances hebdomadaires : de 30 min à 1h en fonction du cycle.
- **La préparation à la scène** comprend les prestations artistiques publiques ainsi que la participation en tant que spectateur aux différentes manifestations pédagogiques du conservatoire.

Chaque enseignement, cité précédemment, présente la même importance.

Ce parcours fait l'objet d'évaluations régulières et permet d'obtenir attestation, brevet et certificat d'études musicales.

3. PARCOURS SUR CONTRAT (non diplômant)

Ouvert à tous, ce parcours est à destination :

- Des personnes en situation de handicap en permettant une adaptation personnalisée,
- D'élèves avec un projet particulier nécessitant un accompagnement à définir (conseil, coaching, encadrement de groupe...). Ce parcours personnalisé s'adresse aux musiciens justifiant d'une pratique déjà autonome et s'organise autour d'un contrat entre l'élève/le groupe de musiciens et la structure (conservatoire ou studio). Le contrat d'accueil définit la durée du parcours et ses modalités pédagogiques.

4. PARCOURS ATELIER (non diplômant)

Ouvert à tous, ce parcours permet de s'inscrire dans un atelier, ensemble, groupe ou orchestre pour une pratique amateur en collectif uniquement.

L'accès aux ateliers, ensembles, groupes et orchestres peut être conditionné à un niveau instrumental. (Voir liste des pratiques collectives pages 10-11)

5. PARCOURS DE PRATIQUE COLLECTIVE ACCOMPAGNÉE (non diplômant)

Une alternative au parcours d'Études Musicales avec, au centre de la formation, la pratique collective.

À partir du début du cycle 2 du parcours d'Études Musicales (ou équivalent), il est possible de suivre un apprentissage dont l'objectif est de jouer ensemble.

Format du parcours :

- Choix d'une pratique collective
- Soutien instrumental entre 15 min et 30 min hebdomadaires

6. CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS – MUSIQUE (CHAM)

En partenariat avec le Collège Pierre-Weczerka à Chelles.

Depuis 2010, le conservatoire et le collège Pierre-Weczerka à Chelles sont partenaires dans la mise en œuvre de Classes à Horaires Aménagés Musique.

Ce dispositif permet aux collégiens qui l'intègrent de bénéficier d'aménagements d'horaires dans leur emploi du temps afin de suivre un apprentissage musical sur le temps scolaire à partir de la 6^e.

L'admission se fait sur la base de la motivation des élèves en fin de CM2 (débutant ou non).

Contactez le conservatoire avant le mois de février de chaque année pour davantage de renseignements sur les modalités d'admission (réunion de présentation en février).

LA SAISON DE DIFFUSION ET LES SPECTACLES

Les spectacles proposés par les 3 conservatoires sont des prolongements des cours et font partie des parcours de formation :

- Les élèves apprennent à se produire en public lors des auditions de classes et des concerts,
- Les élèves découvrent et rencontrent des artistes confirmés, et se nourrissent de musiques de tous styles lorsqu'ils assistent à des concerts.

Tous les spectacles sont proposés gratuitement (sur réservation).



**LE PÔLE
VAIRES-SUR-MARNE/
TORCY (CRI)**



2 CONSERVATOIRES DE PROXIMITÉ

Les conservatoires Michel-Slobo (Conservatoire à Rayonnement Interdépartemental) et Olivier-Messiaen, forment un pôle d'enseignement artistique au sein du réseau des conservatoires de Paris - Vallée de la Marne géré par une direction pédagogique et administrative unique.

Ils ont pour mission principale la formation de musiciens et danseurs amateurs ainsi que de futurs candidats à une aventure préprofessionnelle.

Le pôle d'enseignement artistique Vaires-sur-Marne/Torcy (CRI), s'inscrit dans une démarche d'**accessibilité à tous à la pratique du spectacle vivant**, en faisant cohabiter les cultures savantes, populaires ou émergentes.

L'implantation locale au sein des 2 villes se développe au moyen des partenariats avec les acteurs culturels, éducatifs et médico-sociaux du territoire.

Les manifestations programmées par les conservatoires sont ouvertes à tous et gratuites.

Le Pôle Vaires-sur-Marne/Torcy (CRI), c'est aussi :

1 établissement classé par le Ministère de la Culture: Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (Michel-Slobo)

1 directeur

1 responsable pédagogique

1 responsable administrative

3 agents d'accueil et administratifs

2 agents techniques

53 enseignants

800 élèves enfants, adolescents et adultes

2 sites

30 salles de cours (accessibles également pour s'entraîner en-dehors des cours)

1 parc d'instruments de location pour les débutants (dans la limite des disponibilités)



LE PROJET PÉDAGOGIQUE DU PÔLE VAIRES-SUR-MARNE/TORCY (CRI)

Il vise à favoriser l'épanouissement artistique et personnel pour les élèves de tous âges, avec :

- Un accent particulier mis sur la pratique amateur (grand orchestre en sessions, coaching en musique de chambre)
- Le développement des musiques actuelles, notamment au conservatoire Michel-Slobo
- Une formation musicale organisée en modules thématiques, permettant de personnaliser le parcours de chaque élève

LES DIFFÉRENTS PARCOURS D'APPRENTISSAGE

Pour répondre aux aspirations de chacun, le conservatoire propose plusieurs possibilités d'offres pédagogiques.

Tous les parcours intègrent **la préparation à la scène**, qui comprend les prestations artistiques publiques ainsi que la participation en tant que spectateur aux différentes manifestations pédagogiques du conservatoire.

MUSIQUE

1. PARCOURS DE SENSIBILISATION : ÉVEIL ET INITIATION MUSICALE

Accessible aux enfants de 5 à 7 ans (de la grande section de maternelle au CP) :

- séances collectives d'1h
- groupes de 6 à 10 enfants
- un parcours de découverte (présentations et essais d'instruments) est proposé aux élèves d'initiation musicale (CP)

2. PARCOURS D'ÉTUDES MUSICALES (diplômant)

Accessible à tous à partir de 7 ans (CE1).

Formation complète à la musique structurée en 3 cycles de 3 à 5 ans, ce parcours est basé sur les activités suivantes obligatoires :

• **Les modules de formation musicale**

Dans ces cours, on apprend et expérimente les différents codages et notions musicales, que l'on met directement en pratique avec son instrument, avec le clavier, avec la voix. On y découvre et explore différents styles de musiques, à travers l'histoire et le monde. Ces ateliers sont conçus pour permettre à chaque élève d'évoluer dans un parcours qui lui correspond, en fonction de ses aptitudes et de ses besoins liés à l'apprentissage de son instrument et de sa pratique.

Durée des séances hebdomadaires : 45 min à 1h

• **La pratique collective** est au cœur de l'apprentissage.

Chaque élève est orienté vers une pratique d'ensemble, d'atelier, ou d'orchestre à partir de la 3^e année du cycle 1.

Durée des séances hebdomadaires : 45 min à 1h30, selon l'atelier/ensemble/orchestre (chant choral au sein de la Formation Musicale pour les 2 premières années des enfants).

- **La pratique instrumentale ou vocale** permet à chaque élève de se familiariser, d'approfondir puis de maîtriser la technique, la connaissance et l'interprétation des répertoires liés à un instrument ou à la voix. L'objectif de cet apprentissage est d'intégrer une pratique collective.

Durée des séances hebdomadaires : de 30 min à 1h en fonction du cycle.

Chaque enseignement, cité précédemment, présente la même importance.

Ce parcours fait l'objet d'évaluations régulières et permet d'obtenir attestation, brevet et certificat d'études musicales.

3. PARCOURS SUR CONTRAT (non diplômant)

Ouvert à tous, ce parcours est à destination :

- Des personnes en situation de handicap en permettant une adaptation personnalisée,
- D'élèves avec un projet particulier nécessitant un accompagnement à définir avec la direction.

Ce parcours personnalisé s'adresse aux musiciens justifiant d'une pratique déjà autonome et s'organise autour d'un contrat entre l'élève/le groupe de musiciens et la structure (conservatoire ou studio).

Le contrat d'accueil définit la durée du parcours et ses modalités pédagogiques.

4. PARCOURS DE PRATIQUE COLLECTIVE ACCOMPAGNÉE (non diplômant)

Une alternative au parcours d'Études Musicales avec, au centre de la formation, la pratique collective.

À partir du début du cycle 2 du parcours d'Études Musicales (ou équivalent), il est possible de suivre un apprentissage dont l'objectif est de jouer ensemble.

Le parcours de pratique collective accompagnée est limité dans le temps, et évolue vers le parcours atelier.

Format du parcours :

- Choix d'une ou plusieurs pratiques collectives
- Soutien instrumental 30 min hebdomadaire

5. PARCOURS ATELIER (non diplômant)

Ouvert à tous, ce parcours permet de s'inscrire dans un ou plusieurs ateliers, ensembles, groupes ou orchestres pour une pratique amateur en collectif uniquement.

L'accès aux ateliers, ensembles, groupes et orchestre peut être conditionné à un niveau instrumental. *(Voir liste des pratiques collectives pages 10-11)*

DANSE

1. PARCOURS DE SENSIBILISATION : ÉVEIL ET INITIATION À LA DANSE

Accessible aux enfants dès 5 ans (dès la grande section de maternelle):

- séances collectives d'1h
- groupes de 10 à 15 enfants

2. PARCOURS D'ÉTUDES DANSE (diplômant)

Accessible à tous à partir de 8 ans (CE2):

- Formation complète à la danse structurée en 3 cycles de 3 à 5 ans, à partir d'une discipline choisie par l'élève : danse classique, danse contemporaine ou danse jazz.
Séances : 2 séances hebdomadaires, durée variable en fonction du cycle.
- Ce parcours peut être complété par un ou plusieurs ateliers chorégraphiques.
- À partir du cycle 2, un cours d'une discipline complémentaire peut être ajouté.

Ce parcours fait l'objet d'évaluations régulières et permet d'obtenir une attestation, un brevet et un certificat d'études chorégraphiques.

3. PARCOURS SUR CONTRAT (non diplômant)

Ouvert à tous, ce parcours est à destination :

- Des personnes en situation de handicap en permettant une adaptation personnalisée,
- D'élèves avec un projet particulier nécessitant un accompagnement à définir.

Ce parcours personnalisé s'adresse aux danseurs justifiant d'une pratique déjà autonome et s'organise autour d'un contrat entre l'élève et le conservatoire.

Le contrat d'accueil définit la durée du parcours et ses modalités pédagogiques.

4. PARCOURS ATELIER (non diplômant)

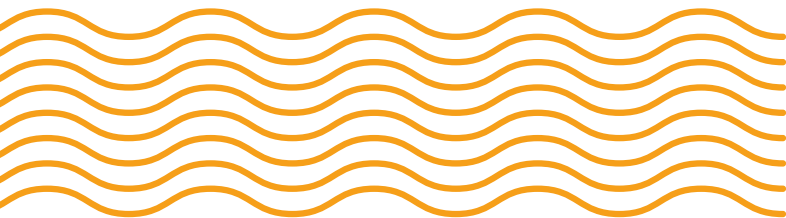
Ouvert à tous, ce parcours permet de s'inscrire dans un atelier chorégraphique uniquement pour une pratique amateur en collectif.

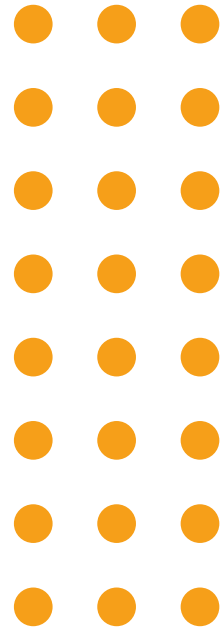
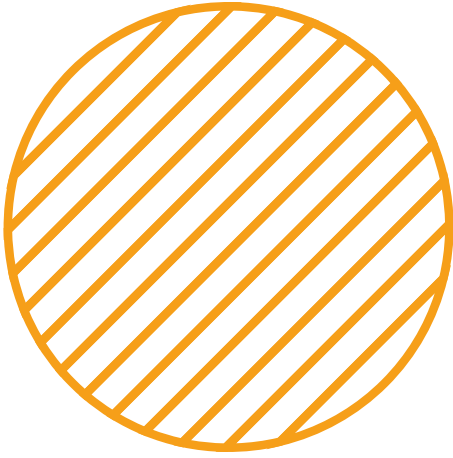
L'accès à l'atelier peut être conditionné à un niveau chorégraphique.

LA SAISON DE DIFFUSION ET LES SPECTACLES

La musique et la danse sont des arts du spectacle vivant. Les spectacles proposés par les conservatoires sont des prolongements des cours et font partie des parcours de formation :

- Les élèves apprennent à se produire en public lors de différents événements, auditions, projets ou spectacles, dans leur ville et sur le territoire,
- Ils découvrent et rencontrent des artistes confirmés, se nourrissent et apprennent en étant en contact avec la diversité et la richesse du monde artistique.







**LE PÔLE
CHAMPS-SUR-MARNE/
NOISIEL (CRD)/LOGNES**



2 CONSERVATOIRES DE PROXIMITÉ

Les conservatoires Lionel-Hurtebize et Val Maubuée (Conservatoire à Rayonnement Départemental) forment un pôle d'enseignement artistique au sein du réseau des conservatoires de Paris - Vallée de la Marne géré par une direction pédagogique et administrative unique.

Ils ont pour mission principale la formation de musiciens, danseurs et comédiens amateurs ainsi que de futurs candidats à une aventure préprofessionnelle.

Le pôle d'enseignement artistique Champs-sur-Marne/Noisiel (CRD)/Lognes, s'inscrit dans une démarche d'**accessibilité à tous à la pratique du spectacle vivant**, en faisant cohabiter les cultures savantes, populaires ou émergentes.

L'implantation locale au sein des 3 villes se développe au moyen des partenariats avec les acteurs culturels, éducatifs et médico-sociaux du territoire.

Les manifestations programmées par les conservatoires sont ouvertes à tous et gratuites.

Le Pôle Champs-sur-Marne/Noisiel (CRD)/Lognes, c'est aussi :

1 établissement classé par le Ministère de la culture : Conservatoire à Rayonnement Départemental (Val Maubuée)

1 directeur

1 directeur-adjoint

1 responsable administrative

6 agents d'accueil et administratifs

4 agents techniques

80 enseignants

900 élèves enfants, adolescents et adultes

3 sites (dont un à Lognes)

1 salle de spectacle

37 salles de cours (accessibles également pour s'entraîner en dehors des cours)

1 parc d'instruments de location pour les débutants (dans la limite des disponibilités)

LE PROJET PÉDAGOGIQUE DU PÔLE CHAMPS-SUR-MARNE/NOISIEL (CRD)/LOGNES

Il vise à favoriser l'épanouissement artistique et personnel pour les élèves de tous âges, avec des propositions à destination des enfants, adolescents et adultes du territoire, mais également des enseignements plus spécifiques qui permettent un rayonnement plus large.

Les points forts de ce projet :

- Le périmètre des propositions qui englobent la musique, le théâtre et la danse
- Des parcours qui permettent à la fois la pratique en amateur et la préprofessionnalisation, avec des passerelles entre les deux
- Des propositions pédagogiques riches et complètes qui ouvrent la porte à la professionnalisation en théâtre et en musique

LES DIFFÉRENTS PARCOURS D'APPRENTISSAGE

Pour répondre aux aspirations de chacun, le conservatoire propose plusieurs possibilités d'offres pédagogiques en musique, danse et théâtre :

MUSIQUE

1. ÉVEIL PLURIDISCIPLINAIRE (Musique-Danse ou Musique-Théâtre)

Accessible aux enfants de 5 ans jusqu'à 6 ans (grande section de maternelle)

- séance hebdomadaire de 1h
- groupes de 12 enfants

2. INITIATION

- à la musique : à partir de 6 ans (CP), séance de 1h hebdomadaire avec la découverte des instruments

ou

- pluridisciplinaire (musique-danse ou musique-théâtre) : à partir de 6 ans (CP), séance de 1h30 hebdomadaire

3. PARCOURS D'ÉTUDES MUSICALES (diplômant)

Accessible à tous à partir de 7 ans (CE1) jusqu'au Cycle d'Orientation Professionnelle (COP).

Formation complète à la musique structurée en 3 cycles de 3 à 5 ans, ce parcours est basé sur les activités suivantes obligatoires :

- **La Formation Musicale** pour lire, comprendre, écrire, chanter et jouer de la musique. En séances collectives, les élèves sont amenés à découvrir et s'approprier le langage musical sur partitions ou par mémorisation et à acquérir des repères entre les musiques d'hier et d'aujourd'hui.

Durée des séances hebdomadaires : 1h à 2h, en fonction du niveau.

- **La pratique collective** s'articule avec le cours de formation musicale. Elle permet aux élèves d'apprendre à jouer en orchestre, en ensemble, ou en atelier, de monter des programmes de concerts ou de participer à des projets d'envergure.
Durée des séances hebdomadaires : 45 min à 1h30, selon l'atelier (chant choral pour les 2 premières années des enfants).
- **La pratique instrumentale ou vocale**, permet à chaque élève de se familiariser, d'approfondir puis de maîtriser la technique, la connaissance et l'interprétation des répertoires liés à un instrument ou à la voix. L'objectif de cet apprentissage est d'intégrer une pratique collective.
Durée des séances hebdomadaires : de 30 min à 1h en fonction du cycle.
- **La préparation à la scène**, comprend les prestations artistiques publiques, ainsi que la participation en tant que spectateur aux différentes manifestations pédagogiques du conservatoire.

Chaque enseignement, cité précédemment, présente la même importance.

Ce parcours fait l'objet d'évaluations régulières et permet d'obtenir attestation, brevet, certificat et diplôme d'études musicales.

4. PARCOURS SUR CONTRAT (non diplômant)

Ouvert à tous, ce parcours est à destination :

- des personnes en situation de handicap en permettant une adaptation personnalisée
- d'élèves avec un projet particulier nécessitant un accompagnement à définir (conseil, coaching, encadrement de groupe...). Ce parcours personnalisé s'adresse aux musiciens justifiant d'une pratique déjà autonome et s'organise autour d'un contrat entre l'élève/le groupe de musiciens et la structure (conservatoire ou studio). Le contrat d'accueil définit la durée du parcours et ses modalités pédagogiques.

5. PARCOURS ATELIER (non diplômant)

Ouvert à tous, ce parcours permet de s'inscrire dans un atelier, ensemble, groupe ou orchestre pour une pratique amateur en collectif uniquement.

L'accès aux ateliers, ensembles, groupes et orchestre peut être conditionné à un niveau instrumental. (Voir liste des pratiques collectives pages 10-11)

6. PARCOURS DE PRATIQUE COLLECTIVE ACCOMPAGNÉE (non diplômant)

Une alternative au parcours d'Études Musicales avec, au centre de la formation, la pratique collective.

À partir du début du cycle 2 du parcours d'Études Musicales (ou équivalent), il est possible de suivre un apprentissage dont l'objectif est de jouer ensemble.

Format du parcours :

- Choix d'une pratique collective
- Soutien instrumental entre 15 min et 30 min hebdomadaires maximum

7. CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS – MUSIQUE (CHAM)

En partenariat avec le collège Pablo-Picasso à Champs-sur-Marne.

Depuis 2010, le conservatoire et le collège Pablo-Picasso à Champs-sur-Marne sont partenaires dans la mise en œuvre de Classes à Horaires Aménagés Musique. Ce dispositif permet aux collégiens qui l'intègrent de bénéficier d'aménagements d'horaires dans leur emploi du temps afin de suivre un apprentissage musical sur le temps scolaire à partir de la 6^e.

L'admission s'effectue sur la base de la motivation des élèves en fin de CM2 (débutant ou non).

Contactez le conservatoire avant le mois de février de chaque année pour davantage de renseignements sur les modalités d'admission (réunion de présentation en février).

DANSE

1. ÉVEIL PLURIDISCIPLINAIRE (Musique-Danse ou Danse-Théâtre)

Accessible aux enfants de 5 ans jusqu'à 6 ans (grande section de maternelle)

- séance hebdomadaire de 1h
- groupes de 12 enfants

2. INITIATION

- à la danse : durant 2 années
 - à partir de 6 ans (CP), séance de 1h hebdomadaire
 - à partir de 7 ans (CE1), 2 séances de 1h par semaine
- pluridisciplinaire (musique-danse ou danse-théâtre ou musique-théâtre) :
 - à partir de 6 ans (CP), séance de 1h30 hebdomadaire

3. PARCOURS D'ÉTUDES DANSE (diplômant)

Accessible à tous à partir de 8 ans (CE2).

- Formation complète à la danse structurée en 3 cycles de 3 à 5 ans, à partir d'une discipline choisie par l'élève: danse classique et danse contemporaine.
Séances : 2 séances hebdomadaires minimum, durée variable en fonction du cycle.
- Ce parcours est complété par un 3^e cours d'une discipline complémentaire (Formation Musicale danseur) et suppose la participation à plusieurs prestations chorégraphiques dans l'année.

4. PARCOURS SUR CONTRAT (non diplômant)

Ouvert à tous, ce parcours est à destination :

- Des personnes en situation de handicap en permettant une adaptation personnalisée
- D'élèves avec un projet particulier nécessitant un accompagnement à définir.
Ce parcours personnalisé s'adresse aux danseurs justifiant d'une pratique déjà autonome et s'organise autour d'un contrat entre l'élève et le conservatoire.
Le contrat d'accueil définit la durée du parcours et ses modalités pédagogiques.

5. PARCOURS ATELIER (non diplômé)

Ouvert à tous, ce parcours permet de s'inscrire dans un atelier chorégraphique uniquement pour une pratique amateur en collectif.

L'accès à l'atelier peut être conditionné à un niveau chorégraphique.

Atelier Hip-Hop (à partir du CM2), séance hebdomadaire de 1h à 1h30.

THÉÂTRE

1. ÉVEIL et INITIATION PLURIDISCIPLINAIRE (Danse-Théâtre ou Musique-Théâtre)

- Accessible aux enfants de 5 ans jusqu'à 6 ans (grande section de maternelle)
 - séance hebdomadaire de 1h
 - groupes de 12 enfants
- Accessible aux enfants de 6 ans (CP)
 - séance de 1h30 hebdomadaire
 - groupe de 12 enfants

2. INITIATION AU THÉÂTRE

- À partir de 7 ans jusqu'à 10 ans, 1h30 par semaine
- À partir de 11 ans jusqu'à 13 ans, 2h par semaine

3. PARCOURS D'ÉTUDES THÉÂTRALES (diplômé)

Accessible à tous à partir de 14 ans jusqu'au Cycle d'Orientation Professionnelle (COP).

Formation complète à la musique structurée en 3 cycles de 1 à 2 ans, ce parcours est basé sur les activités suivantes obligatoires :

- Cycle 1 (14-16 ans) : 2h par semaine
- Cycles 2 et 3 (17 ans et plus) : 3h par semaine
- Cycle 3 (adultes) : 3h par semaine

Un cours, non diplômé, est proposé pour les adultes : 3h par semaine

4. LA CLASSE PRÉPARATOIRE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (non diplômé)

2 années pour se préparer aux concours d'entrée des Établissements d'Enseignement Supérieur de théâtre à visée professionnelle :

- entre 16h et 20h par semaine
- entrée sur concours
- Statut étudiant
- les enseignements : marionnettes, danse, culture théâtrale, masque, clown, technique vocale et chant, Interprétation et training de l'acteur, préparation de spectacles.

LA SAISON DE DIFFUSION ET LES SPECTACLES

Les spectacles proposés par les conservatoires sont des prolongements des cours et font partie des parcours de formation :

- Les élèves apprennent à se produire en public lors de différents événements, auditions, projets ou spectacles, dans leur ville et sur le territoire,
- Ils découvrent et rencontrent des artistes confirmés, se nourrissent et apprennent en étant en contact avec la diversité et la richesse du monde artistique.



**LE PÔLE
PONTAULT-COMBAULT/
ROISSY-EN-BRIE**



2 CONSERVATOIRES DE PROXIMITÉ

Les conservatoires Nina-Simone et Ferme d'Ayau forment un pôle d'enseignement artistique au sein du réseau des conservatoires de Paris - Vallée de la Marne géré par une direction pédagogique et administrative unique.

Ils ont pour mission principale la formation de musiciens, danseurs et comédiens amateurs ainsi que de futurs candidats à une aventure préprofessionnelle.

Le pôle d'enseignement artistique Pontault-Combault/Roissy-en-Brie s'inscrit dans une démarche d'accessibilité à tous, à la pratique du spectacle vivant, en faisant cohabiter les cultures savantes, populaires ou émergentes.

L'implantation locale au sein des 2 villes se développe au moyen des partenariats avec les acteurs culturels, éducatifs et médico-sociaux du territoire.

Les manifestations programmées par les conservatoires sont ouvertes à tous et gratuites.

Le Pôle Pontault-Combault/Roissy-en-Brie c'est aussi :

1 directeur

1 directeur-adjoint

1 responsable administrative

3 agents d'accueil et administratifs

2 agents techniques

55 enseignants

1070 élèves enfants, adolescents et adultes

2 sites

1 salle de spectacle + 1 Petit Théâtre (à Roissy-en-Brie)

35 salles de cours (accessibles également pour s'entraîner en-dehors des cours)

1 parc d'instruments de location pour les débutants (dans la limite des disponibilités)



LE PROJET PÉDAGOGIQUE DU PÔLE PONTAULT-COMBAULT/ROISSY-EN-BRIE

Le Pôle d'enseignement artistique Pontault Combault/Roissy-en-Brie développe un projet qui met tout en œuvre pour offrir un environnement stimulant et bienveillant, propice à l'apprentissage et à la créativité.

Les conservatoires sont des lieux de rencontres et de partage où chaque élève peut trouver sa place et évoluer à son rythme.

LES DIFFÉRENTS PARCOURS D'APPRENTISSAGE

Pour répondre aux aspirations de chacun, le conservatoire propose plusieurs possibilités d'offres pédagogiques en musique, danse et théâtre :

MUSIQUE

1. ÉVEIL et INITIATION PLURIDISCIPLINAIRE (Musique-Danse ou Musique-Théâtre)

À partir de 4 ans (moyenne et grande section de maternelle)

- séance hebdomadaire de 45 min

À partir de 6 ans (CP)

- séance hebdomadaire de 1h

2. INITIATION (comédie musicale et découverte)

À partir de 7 ans (CE1-CE2)

3. PARCOURS D'ÉTUDES MUSICALES (certifiant)

Accessible à tous à partir de 7 ans (CE1) jusqu'au Cycle d'Orientation Professionnelle (COP).

Formation complète à la musique, structurée en 3 cycles de 3 à 5 ans, ce parcours est basé sur les activités suivantes :

• La participation aux projets pédagogiques est un élément constitutif du parcours d'Études

Pour le cycle 1 :

- Apprentissage instrumental : peut se faire en individuel ou en collectif (entre 30 min et 1h30)
- Apprentissage des compétences liées au "jouer ensemble" et de la Formation Musicale instrumentale ou voix : (entre 1h et 1h30)

En fonction des instruments, les parcours sont majoritairement organisés pour regrouper les cours en 2 venues au conservatoire par semaine. Des options complémentaires peuvent être ajoutées au parcours en fonction des envies (danse, théâtre, ateliers, ensembles, orchestres...).

Pour le cycle 2 :

- La pratique instrumentale ou vocale, permet à chaque élève, dans la continuité du cycle 1 d'approfondir ses acquisitions pour aller vers davantage d'autonomie.

Durée des séances hebdomadaires : 45 min

- **La pratique collective** est en lien avec la pratique instrumentale avec une finalité de prestation scénique.

Durée des séances hebdomadaires : entre 45 min et 1h30 suivant les ateliers ou ensembles

- **La formation musicale** est composée de modules thématiques (travail de l'oreille, lecture, improvisation, travail sur répertoire...), et permet d'être au plus près des besoins particuliers des élèves.

Chaque élève doit, en lien avec son professeur référent, choisir un module par an.

Durée des modules hebdomadaires : 1h15

Pour le cycle 3 :

- **La pratique instrumentale ou vocale**, permet à chaque élève, dans la continuité du cycle 2 d'approfondir ses acquisitions pour aller vers davantage d'autonomie.

Durée des séances hebdomadaires : 1h

- **La pratique collective** est en lien avec la pratique instrumentale avec une finalité de prestation scénique.

Durée des séances : entre 45 min et 1h30 hebdomadaires suivant les ateliers ou ensembles.

- **La préparation à la construction d'un projet artistique** : encadré par le professeur de Formation Musicale, les élèves sont accompagnés à développer un projet scénique s'appuyant sur les ressources du conservatoire.

Durée des séances : 1h30 hebdomadaire.

Chaque enseignement, cité précédemment, présente la même importance.

Ce parcours fait l'objet d'évaluation régulières et permet d'obtenir une attestation ou un certificat.

4. PARCOURS SUR CONTRAT (non diplômant)

Ouvert à tous, ce parcours est à destination :

- Des personnes en situation de handicap ou atteint d'un trouble en permettant une adaptation personnalisée,
- D'élèves avec un projet particulier nécessitant un accompagnement à définir (conseil, coaching, encadrement de groupe...). Ce parcours personnalisé s'adresse aux musiciens justifiant d'une pratique déjà autonome et s'organise autour d'un contrat entre l'élève/le groupe de musiciens et la structure (conservatoire ou studio). Le contrat d'accueil définit la durée du parcours et ses modalités pédagogiques.

5. PARCOURS ATELIER (non diplômant)

Ouvert à tous, ce parcours permet de s'inscrire dans un atelier, ensemble, groupe ou orchestre pour une pratique amateur en collectif uniquement.

L'accès aux ateliers, ensembles, groupes et orchestre peut être conditionné à un niveau instrumental. (Voir liste des pratiques collectives pages 10-11)

6. PARCOURS DE PRATIQUE COLLECTIVE ACCOMPAGNÉE (non diplômant)

Une alternative au parcours d'Études Musicales avec, au centre de la formation, la pratique collective.

À partir du début du cycle 2 du parcours d'Études Musicales (ou équivalent), il est possible de suivre un apprentissage dont l'objectif est de jouer ensemble.

Format du parcours :

- Choix d'une pratique collective
- Soutien instrumental ou vocal 15 min hebdomadaires maximum

DANSE

1. ÉVEIL et INITIATION PLURIDISCIPLINAIRE (Musique-Danse)

À partir de 4 ans (moyenne et grande section de maternelle)

- séance hebdomadaire de 45 min

À partir de 6 ans (CP)

- séance hebdomadaire de 1h

2. INITIATION (comédie musicale et découverte)

À partir de 7 ans (CE1)

3. PARCOURS D'ÉTUDES DANSE (certifiant)

Accessible à tous à partir de 8 ans (CE2).

Formation complète à la danse structurée en 3 cycles de 3 à 5 ans, à partir d'une discipline choisie par l'élève : danse jazz et danse contemporaine.

Séances : 2 séances hebdomadaires minimum, durée variable en fonction du cycle (entre 1h15 et 1h30).

À partir du cycle 2, ce parcours doit être complété par un 3^e cours d'une discipline complémentaire (préparation corporelle, ateliers chorégraphiques, formation du danseur...) et suppose la participation à plusieurs prestations chorégraphiques dans l'année.

Il est possible de choisir une option en musique ou en théâtre (cours collectif uniquement) en complément des cours obligatoires.

4. PARCOURS SUR CONTRAT (non diplômant)

Ouvert à tous, ce parcours est à destination :

- des personnes en situation de handicap ou atteint de troubles en permettant une adaptation personnalisée
- d'élèves avec un projet particulier nécessitant un accompagnement à définir. Ce parcours personnalisé s'adresse aux danseurs justifiant d'une pratique déjà autonome et s'organisent autour d'un contrat entre l'élève et le conservatoire. Le contrat d'accueil définit la durée du parcours et ses modalités pédagogiques

5. PARCOURS ATELIER (non diplômant)

Ouvert à tous, ce parcours permet de s'inscrire dans un atelier chorégraphique uniquement pour une pratique amateur en collectif.

L'accès à l'atelier peut être conditionné à un niveau chorégraphique.

6. PARCOURS DE PRATIQUE COLLECTIVE ACCOMPAGNÉE (non diplômant)

Une alternative au parcours d'Études Chorégraphiques avec au centre de la formation, la pratique scénique.

À partir de 14 ans, il est possible de suivre un apprentissage dont l'objectif est de monter sur scène.

Format du parcours :

- 1 cours hebdomadaire
- Option : atelier chorégraphique ou préparation corporelle

THÉÂTRE

1. ÉVEIL et INITIATION PLURIDISCIPLINAIRE (Musique-Théâtre)

À partir de 4 ans (moyenne et grande section de maternelle)

- séance hebdomadaire de 45 min
- groupes de 14 enfants

À partir de 6 ans (CP)

- séance hebdomadaire de 1h
- groupe de 14 enfants

2. INITIATION (découverte)

De 11 à 14 ans

3. INITIATION au théâtre

- Initiation 1 (8 ans-10 ans)
- Initiation 2 (11 ans-13 ans)

4. PARCOURS D'ÉTUDES THÉÂTRALES

Accessible à tous à partir de 14 ans.

- Cycle 1 (15 ans) : 3h par semaine + 1 cours complémentaire obligatoire au choix (atelier chanson, gamelan, comédie musicale, chorale adulte, présence scénique, danse...)
- Cycle 2 (17 ans et plus) : 3h par semaine + 1 cours complémentaire obligatoire au choix (atelier chanson, gamelan, comédie musicale, chorale adulte, présence scénique, danse...)

5. PARCOURS SUR CONTRAT (non diplômant)

Ouvert à tous, ce parcours est à destination :

- des personnes en situation de handicap ou atteint de troubles en permettant une adaptation personnalisée,
 - d'élèves avec un projet particulier nécessitant un accompagnement à définir.
- Ce parcours personnalisé s'adresse aux danseurs justifiant d'une pratique déjà autonome et s'organise autour d'un contrat entre l'élève et le conservatoire. Le contrat d'accueil définit la durée du parcours et ses modalités pédagogiques.

6. PARCOURS DE PRATIQUE COLLECTIVE ACCOMPAGNÉE (non diplômant)

Une alternative au parcours d'Études Théâtrales avec, au centre de la formation, la pratique collective.

À partir de 14 ans, il est possible de suivre un apprentissage dont l'objectif est de jouer ensemble et de se produire sur scène.

- Adolescents à partir de 14 ans (2h hebdomadaires)
- Adultes (2h hebdomadaires)

LA SAISON DE DIFFUSION

Le spectacle vivant rythme la vie du conservatoire.

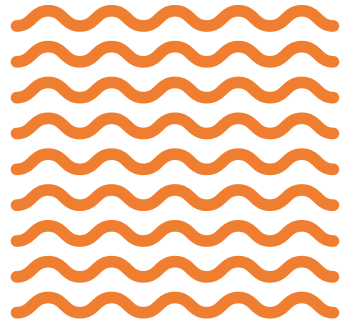
Chaque année, une saison riche et variée est proposée par les élèves des conservatoires sur toutes les scènes de l'agglomération Paris - Vallée de la Marne. Ces spectacles sont à géométrie variable et partagent la volonté de mettre la musique, le théâtre et la danse à portée de tous.

Toute l'année, les élèves présentent leur progression sur les scènes de proximité :

à Pontault-Combault, à l'auditorium Nina-Simone, au Centre Photographique d'Île-de-France, dans les médiathèques François-Mitterrand et Pierre-Thiriot, et aux Passerelles, la scène de Paris - Vallée de la Marne

à Roissy-en-Brie au Petit Théâtre, à la médiathèque Aimé-Césaire et à la Grande Halle.





INFOS PRATIQUES

S'INSCRIRE

Pour toute demande d'inscription, une fiche de vœux, téléchargeable sur le site Internet des conservatoires, est à remplir et à retourner à l'administration du conservatoire par mail ou dépôt à l'accueil.

SE RÉINSCRIRE

Chaque année, les élèves sont invités à procéder à leur demande de réinscription pour la saison suivante.

Ces réinscriptions se font en ligne depuis le portail famille ou auprès du secrétariat. Passée la date limite de la période des réinscriptions, celle-ci est traitée comme une nouvelle inscription sans priorité liée à la précédente inscription.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

La vie au sein du conservatoire est encadrée par un règlement intérieur consultable à l'accueil de chaque établissement et téléchargeable sur le site internet des conservatoires. Toute personne inscrite dans l'un de ces conservatoires est tenue de souscrire aux dispositions de ce règlement.

TARIFICATION AU TAUX D'EFFORT ET MODALITÉS

Cette tarification consiste à appliquer un coefficient d'effort au revenu pour déterminer un tarif individualisé pour chacune des familles. Ce taux varie également en fonction du nombre d'enfants à charge au sein du foyer. Les revenus pris en compte sont ceux figurant dans la rubrique revenu imposable de la feuille d'imposition (année N - 1) du foyer.

Le calcul du taux d'effort sera effectué au sein de l'établissement choisi lors de l'inscription. Le montant de la cotisation annuelle est fixé par le Conseil Communautaire. Il se décompose entre frais d'inscription et frais de scolarité :

- Les frais de scolarité

Ils sont annuels et calculés selon les revenus pour les résidents des 12 communes de l'Agglomération.

Pour les résidents extérieurs au territoire, les tarifs appliqués correspondent à un prix forfaitaire. Ils incluent la totalité des cours et pratiques de l'élève pour l'ensemble de l'année scolaire.

Ils sont payables à l'année, avec possibilité de paiement échelonné.

Toute année entamée est due.

Les frais d'inscriptions s'élèvent à 20 € pour les élèves du territoire et à 30 € pour les élèves extérieurs au territoire. Ils ne sont pas remboursables.

LISTE DES PIÈCES DEMANDÉES

- Charte d'engagement,
- Fiche administrative,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, gaz, électricité, téléphone, quittance de loyer),
- Formulaire de droit à l'image,
- Avis d'imposition 2025 (sur les revenus 2024) de toutes les personnes constituant le foyer. Si un foyer ne souhaite pas fournir son avis d'imposition, le plafond "1 adulte ou 1 enfant à charge" sera appliqué,
- Livret de famille en cas de changement de situation.

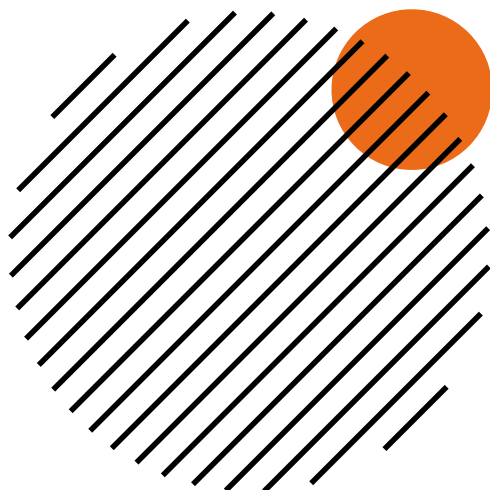
MODES DE RÈGLEMENT

Espèces, chèques, virement, paiement en ligne, chèque culture Up, carte bancaire (Vaires-sur-Marne/Torcy uniquement).

IMPAYÉS

La communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne intentera toute action jugée nécessaire pour recouvrer les sommes impayées.

La réinscription est conditionnée à une cotisation de l'année précédente acquittée en totalité.



LE MODE DE CALCUL

Revenu imposable divisé par 12 et multiplié par le taux d'effort en fonction du forfait choisi.
Soit : Revenu imposable /12 = RI mensuel X taux d'effort % = Montant des frais de scolarité pour l'année.

Exemple : Une famille dont le revenu imposable est de 40 000 € avec deux enfants à charge pour un choix de forfait B (Parcours de formation) $40\,000 / 12 = 3333 \times 9,41\% = 313,63$ € pour l'année

LES FORAITS

ÉLÉMENTS DE FACTURATION	ÉLÈVES TERRITOIRE PARIS - VALLÉE DE LA MARNE	ÉLÈVES HORS TERRITOIRE
Tarification annuelle		
Droit d'inscription	20 €	30 €
Location d'instrument	100 €	100 €
Stage (tarif/jour)	11,59 €	23,18 €
Participation à des ensembles vocaux et instrumentaux (1 forfait par ensemble)	46,37 €	69,55 €
Musiques actuelles amplifiées (Forge à sons)	93,74 €	93,74 €
Tarif A	Taux d'effort	514,08 €
Tarif B		684,93 €
Tarif C		514,08 €

LA LOCATION D'INSTRUMENT

Elle est réservée, en priorité, aux élèves débutants qui en font la demande à l'inscription mais également à ceux qui pratiquent un instrument dit "rare" et/ou coûteux.

L'instrument est loué en bon état de fonctionnement. L'entretien, le renouvellement de ses accessoires ou les éventuelles réparations en cas de dommages sont à la charge de l'emprunteur.

Une attestation d'assurance spécifique pour la location des instruments est demandée. Offre limitée en fonction de la disponibilité du parc instrumental.

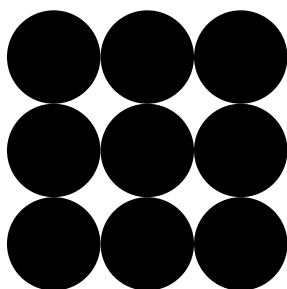
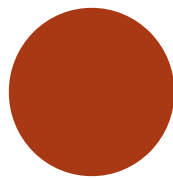
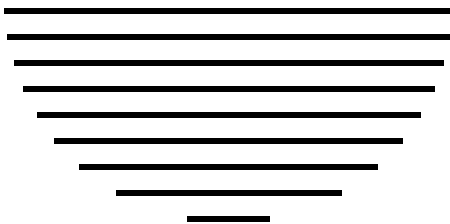
LES GRILLES TARIFAIRES

TARIF A				
<ul style="list-style-type: none"> • Découverte/Éveil/Initiation • Formation musicale • Formation musicale instrumentale • Formation musicale voix • Danse ou théâtrale (hors répertoire ou technique) 	Base de calcul : revenu imposable N-1 mensuel	Taux d'effort	Prix plancher	Prix plafond
1 adulte ou 1 enfant à charge	Revenu imposable mensuel	x 6,36%	37,80€	343,23€
2 enfants à charge	Revenu imposable mensuel	x 6,23%	34,77€	316,02€
3 enfants à charge et +	Revenu imposable mensuel	x 5,43%	30,24€	278,22€

TARIF B				
Parcours complet de formation spécifique à chaque discipline	Base de calcul : revenu imposable N-1 mensuel	Taux d'effort	Prix plancher	Prix plafond
1 adulte ou 1 enfant à charge	Revenu imposable mensuel	x 9,78%	49,89€	456,63€
2 enfants à charge	Revenu imposable mensuel	x 9,41%	45,36€	420,33€
3 enfants à charge et +	Revenu imposable mensuel	x 7,54%	40,83€	370,44€

TARIF C				
Parcours de pratique en accord avec l'équipe pédagogique	Base de calcul : revenu imposable N-1 mensuel	Taux d'effort	Prix plancher	Prix plafond
1 adulte ou 1 enfant à charge	Revenu imposable mensuel	x 7,58%	37,80€	343,23€
2 enfants à charge	Revenu imposable mensuel	x 7,12%	34,77€	316,02€
3 enfants à charge et +	Revenu imposable mensuel	x 5,57%	30,24€	278,22€

Un double cursus est facturé Tarif B + Tarif C
Toute année commencée est due



5, cours de l'Arche Guédon à Torcy
77207 Marne-la-Vallée CEDEX 1
01 60 37 24 24 • agglo-pvm.fr

